

Avènement de l'épistocratie Stéphane BOATE Mandjo¹

Résumé : *Cet article² constitue une contribution significative à la réflexion sur le changement de systèmes de gouvernance contemporaine, en questionnant le rapport entre connaissance et pouvoir dans la quête d'une démocratie plus éclairée. Il soutient que l'émergence de l'épistocratie, dans un contexte de crise croissante de la démocratie représentative, avec des citoyens percevant une déconnexion entre leurs attentes et les décisions politiques, est un atout pour redynamiser la démocratie représentative et favorise une gouvernance qui valorise le savoir, l'expertise et la participation citoyenne.*

Mots-clés : *Éducation, épistocratie, formation, gouvernance, représentation, responsabilité, participation citoyenne*

Abstract: *This article, taken from our thesis entitled "Representative Government in the Age of Epistocracy. Rethinking Citizenship from Bernard Manin" constitutes a significant contribution to the reflection on the change in contemporary governance systems, by questioning the relationship between knowledge and power in the quest for a more enlightened democracy. The establishment of epistocracy mechanisms to revitalize representative democracy constitutes a governance asset that values knowledge, expertise and citizen participation.*

Keywords: *Education, epistocracy, training, governance, representation, responsibility, citizen participation*

Introduction

Dans un monde où les décisions politiques et sociales semblent de plus en plus complexes et où la défiance envers les élites et les systèmes démocratiques traditionnels s'accroît, l'épistocratie émerge comme un tremplin intéressant pour la bonne gouvernance.

Cet article se consacre à une analyse de l'épistocratie qui prône la gouvernance par les plus compétents et les mieux informés. Nous voulons y

¹ Stéphane BOATE MANDJO est Enseignant à l'Université des Sciences de l'Information et de la Communication (UNISIC, Ex-IFASIC). Il est chercheur en philosophie sociale et politique qui a participé à plusieurs séminaires et conférences à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve, plus précisément à la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale, et au Centre des Théories Politiques de l'Université Libre de Bruxelles pour enrichir ses connaissances sur la problématique de la démocratie représentative. Diplômé du second cycle en gestion financière, option fiscalité de la Haute École de Commerce de Kinshasa, ex-Institut Supérieur de Commerce de Kinshasa (ISC-KIN).

² Extrait de thèse de doctorat en Philosophie soutenue publiquement le 20 juin 2025 à la Faculté de Philosophie de l'Université Catholique du Congo dont l'intitulé est : *Gouvernement représentatif à l'ère de l'épistocratie. Repenser la citoyenneté à partir de Bernard Manin*, Kinshasa/RDC, Université Catholique du Congo, 2025, p.145-170.

explorer les divers aspects de l'épistocratie, en la situant dans son contexte historique et socio-économique, tout en passant en revue ses formes, ses implications et ses critiques. D'abord, nous aborderons le contexte dans lequel l'épistocratie a émergé. Ensuite, nous examinerons la typologie de l'épistocratie, notamment les modèles pur et modéré. Enfin, nous dégagerons des pistes de solution visant à répondre aux griefs fréquemment adressés à l'épistocratie afin d'envisager des cadres de son application, qui garantissent à la fois la compétence et la démocratie.

1. Sens et contexte d'émergence de l'épistocratie

L'épistocratie est un système politique qui accorde plus de crédit ou de pouvoir à ceux qui ont plus de contrôle sur le sujet impliqué dans la décision³. Dans ce système politique, les dirigeants sont choisis en fonction de leur expertise dans un domaine particulier plutôt que par le suffrage populaire.

L'idée d'une gouvernance basée sur la connaissance et l'expertise remonte aux platoniciens qui proposent que les dirigeants soient choisis en fonction de leur sagesse et de leurs connaissances plutôt que de leur richesse ou de leur naissance⁴. En effet, dans *La République*, Platon s'oppose à la démocratie parce qu'elle permet aux médiocres d'arriver au pouvoir, quand bien même ils ne connaîtraient rien de la manière de diriger les hommes et la cité, et n'auraient aucune idée de la Justice et du Bien.⁵ À ses yeux, le pouvoir ne doit s'exercer que par des personnes sages.⁶ Ainsi soutient-il l'idée de la gouvernance par des experts qui maîtrisent toutes les situations de la cité, de la vie quotidienne des citoyens et qui sont capables de leur offrir la solution à leurs aspirations. Il faut, dès lors, « accorder plus de crédit, de pouvoir à des personnes ayant une meilleure maîtrise des sujets traités. »⁷

Dans *Considérations sur le gouvernement représentatif*, John Stuart Mill s'aligne derrière Platon suggère de céder les droits de vote additionnels aux individus ayant exercé une profession intellectuelle⁸. La légitimité du pouvoir politique nécessite le droit de vote, un moyen qui permet aux citoyens d'un Etat démocratique de voter pour exprimer leur volonté, à l'occasion d'un scrutin. Ce vote pourrait être réservé à ceux qui disposent de compétences politiques⁹.

Bernard Manin a également souligné le règne des épistocrates, que « le gouvernement le plus capable est le meilleur gouvernement »¹⁰. Il estime que les connaissances et capacités professionnelles sont essentielles pour diriger efficacement un pays. D'où les dirigeants doivent être choisis en fonction de leurs mérites et de leurs capacités.

³ Cf. J. BRENNAN, *La démocratie contre les experts*, Paris, P.U.F., 2016, p. 35.

⁴ Cf. PLATON, *La République*, VIII, 544c-545c, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 89.

⁵ *Ibid.*

⁶ J.-J. CHEVALLIER, *Histoire de la pensée politique*, Paris, Payot, 1979, p. 84.

⁷ J. BRENNAN, *Against democracy*, Princeton, Princeton University Press, 2018, p.46.

⁸ J.-S. MILL, *Considérations sur le gouvernement représentatif*, Paris, Gallimard, 2009, p.78.

⁹ Cf. A. VIALA, *Demain, l'épistocratie ?*, Paris, Mare et Martin, 2022, p. 5.

¹⁰ B. MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, 2^e édition, Paris, Flammarion, 2012, p.89.

Plus récemment, le philosophe américain Jason Brennan a développé la théorie d'épistocratie dans son ouvrage *Contre la démocratie*. Selon lui, la démocratie actuelle ne fonctionne pas ; car la plupart des gens ne sont pas suffisamment informés pour prendre des décisions éclairées. Il propose de donner le droit de vote uniquement à ceux qui ont passé un examen de citoyenneté pour prouver leur compétence politique¹¹.

En clair, l'épistocratie est une idée ancienne qui continue à susciter des débats aux niveaux philosophique et politique. Les auteurs tels que Platon, Jean-Jacques Rousseau et Jason Brennan ont tous défendu l'idée d'un gouvernement dirigé par les plus compétents ; tandis que des experts en technologie réfléchissent sur la manière de l'appliquer aux plateformes en ligne.

2. Importance de l'épistocratie

Selon Jason Brennan, la démocratie ne donne pas aux citoyens assez d'informations et de compétences pour prendre des décisions politiques éclairées. Ce faisant, il estime qu'un système politique basé sur l'expertise serait plus efficace et juste¹². En effet, la démocratie est vulnérable à la manipulation et à l'ignorance, rendant parfois les décisions politiques téméraires et dangereuses. C'est dans ce sens qu'il suggère l'épistocratie comme moyen d'amélioration de la démocratie pour garantir un niveau adéquat de participation et de responsabilité.

Pour Bernard Manin, l'épistocratie redynamise la démocratie traditionnelle, où le pouvoir est entre les mains de la majorité, le nombre, sans tenir compte de l'expertise¹³. Dans les politiques publiques, les décisions devraient être prises par des personnes qui détiennent des connaissances approfondies dans ces domaines. L'épistocratie permettrait d'éviter des décisions irrationnelles prises par des individus qui ne possèdent pas les connaissances requises.

En substance, retenons que les défenseurs de l'épistocratie relèvent que l'expertise, la compétence et la sagesse sont importantes pour gouverner efficacement une cité, au-delà de l'élitisme et du népotisme. Cependant, la discussion reste ouverte, laissant aux individus et aux gouvernements de faire le choix de la forme de gouvernement qu'ils considèrent comme meilleur et approprié pour leur société. Mais quelles sont alors les différentes sortes d'épistocratie ?

3. Sortes d'épistocratie

On distingue, d'une manière générale, deux sortes d'épistocratie, à savoir l'épistocratie pure et l'épistocratie modérée.

3.1. L'épistocratie pure

L'épistocratie pure repose sur la qualité des décisions prises par les experts pour mesurer la complexité des difficultés de la société et pour prendre des décisions éclairées. Dans un tel régime politique, les qualités sont réclamées pour accéder à des fonctions capitales du pouvoir politique. L'éducation, la compétence,

¹¹ J. BRENNAN, *La démocratie contre les experts*, p. 35.

¹² *Ibid.*, p. 56.

¹³ Cf. B. MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, p. 98.

l'expertise professionnelle sont les atouts majeurs pour gouverner la cité. En ce sens, l'épistocratie pure vise à l'assurer que les personnes les plus qualifiées sont disposées à prendre des décisions appropriées en dehors des considérations politiques émotionnelles.

Bernard Manin insiste sur le fait que les citoyens doivent toujours jouer un rôle central dans la délibération et la légitimation du pouvoir politique. Il met en avant l'importance de la participation publique et de l'échange d'opinions diverses pour maintenir la démocratie vivante et représentative.

3.2. L'épistocratie modérée

L'épistocratie modérée est un système politique selon lequel le pouvoir politique est détenu par une élite de personnes instruites et compétentes, capables de prendre des décisions éclairées pour le bien commun. Elle se fonde sur la démocratie traditionnelle, qui repose sur le principe de souveraineté populaire et donne le pouvoir au plus grand nombre. Selon Bernard Manin, elle peut être considérée comme moyen pour redynamiser la démocratie traditionnelle, tout en gardant le principe populaire et donne le pouvoir au plus grand nombre. Dans ce sens, pense Bernard Manin, l'épistocratie modérée est très capitale ; mais il faudrait dans son application intégrer quelques principes fondamentaux de la démocratie traditionnelle pour éviter les antivaleurs lors de la prise des décisions collectives¹⁴.

Bernard Manin avoue, que l'épistocratie modérée soulève quelques questions et préoccupations majeures pour l'évolution de la société. Par exemple, il est difficile de déterminer les caractères exacts qui est qualifié et qui ne l'est pas pour prendre part au processus décisionnel. Il est également important de se garantir que cette élite ne se transforme pas en classe dominante qui accapare le pouvoir et oublie les intérêts publics et les préoccupations des citoyens simples. Bernard Manin suggère donc de mettre des garde-fous et des moyens de rendre compte pour garantir que les élites restent représentatives et responsables.

Néanmoins, il faut noter que l'épistocratie modérée peut conduire à l'exclusion des voix marginales et à une forme de technocratie, où les décisions sont prises uniquement en fonction des épreuves d'expertise, sans considération pour les valeurs et les priorités des individus¹⁵.

En termes de développement, il existe peu de mises en pratiques concrètes de l'épistocratie modérée. Certains pays, comme la Suisse, ont des mécanismes qui s'approchent de ce modèle, tels que les référendums et les initiatives populaires permettent aux citoyens de voter directement sur des questions politiques spécifiques.

4. Les mécanismes de la mise en œuvre de l'épistocratie

La mise en œuvre de l'épistocratie peut aspirer à promouvoir une gouvernance plus informée, compétente et efficace, en veillant à ce que les décisions politique soient prises de manière éclairée et dans l'intérêt général. Ces

¹⁴ B. MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, p.98.

¹⁵ D. SCHNAPPER, *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Paris, Gallimard, 2000, p.65.

mécanismes peuvent varier en fonction du contexte politique et social dans lequel elle est mise en place, à savoir la sélection des dirigeants, les conseils consultatifs, l'éducation et la formation, la responsabilité et la participation citoyenne.

4.1. La sélection des dirigeants

L'utilisation de la sélection des leaders comme mécanisme de mise en œuvre de l'épistocratie, la société peut s'assurer que les personnes les mieux qualifiées et les plus compétentes sont aux postes de décision, ce qui garantit une gestion efficace et éclairée des affaires publiques. Dans la République des épistocrates, les leaders sont choisis en fonction de leur expertise, de leurs compétences et leur connaissance approfondie dans leur domaine respectif.

Tout d'abord, le choix des dirigeants épistocrates peut se faire de différentes manières, comme par exemple à travers des critères électoraux où seuls les citoyens les plus instruits, compétents et informés dans un domaine donné sont éligibles. Ce mode d'accession au pouvoir permet de garantir que les décisions prises par les dirigeants seront basées sur des connaissances approfondies et une expertise solide. Ensuite, l'approche de sélection des dirigeants à l'ère de l'épistocratie est la nomination par des experts ou des semblables. Nous voulons souligner ici que le choix des dirigeants épistocrates doit respecter un critère selon des expertises dans chaque domaine donné.

Enfin, dans ce cas, les dirigeants sont choisis par des citoyens qui sont reconnus pour leur expertise, compétence et jugement bon dans la société. Il faudrait souligner ici que les dirigeants choisis doivent avoir une moralité, une éthique avérée en dehors conformément à leur société. Cette méthode permet pareillement de s'assurer sur la qualité des dirigeants qui seront capables et compétents de prendre des décisions éclairées.

4.2. Les conseils consultatifs

Les conseils consultatifs sont des organes de concertation et de recommandation composés d'experts, de représentation de la société civile et de citoyens, qui peuvent jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre de l'épistocratie, en favorisant une prise de décision éclairée, inclusive. La représentative dans l'assurance des conseils est composé des divers acteurs, y compris des experts du domaine concerné, des représentants de la société civile et des citoyens ordinaires. Cela garantira une approche inclusive et globale dans la prise de décision. Le conseil fonctionne de manière transparente et ouverte, en informant régulièrement le public de ses délibérations et en permettant l'accès aux documents pertinents. Cela renforcera la légitimité et la confiance dans ses recommandations. Les membres du conseil soient indépendants et impartiaux, en évitant tout conflit d'intérêts ou toute influence extérieure. Cela garantira l'objectivité et crédibilité de ses recommandations.

En écoutant la participation active de tous les membres du conseil consultatif favorisent le débat et la discussion constructive¹⁶. Il faudrait se

¹⁶ E.-P. NGOMA-BINDA, « Démocratie et culture du respect des lois et des accords. Base de la bonne gouvernance et de la paix », dans *Congo-Afrique*, n° 514, (Avril 2017), p.370.

rassurer que les décisions sont prises de manière collaborative et consensuelle, en prenant en compte les avis divergents. La mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation permet d'évaluer l'impact des recommandations du conseil consultatif et leur mise en œuvre.

4.3. L'éducation et la formation

L'éducation et la formation jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de l'épistocratie en formant des citoyens éclairés et en permettant aux épistocrates de contribuer de manière efficace à la prise de décision politique. Ces mécanismes contribuent à renforcer la légitimité et l'efficacité de la gouvernance. En effet, pour que l'épistocratie fonctionne de manière efficace, il est nécessaire que les citoyens soient éduqués et formés de manière à pouvoir participer activement au processus décisionnel. Tout d'abord, l'éducation permet aux citoyens d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour comprendre les enjeux politiques et sociaux, ainsi que les différentes politiques et solutions possibles. Une population éduquée est ainsi mieux armée pour analyser les informations, évaluer les arguments et prendre des décisions éclairées.

Ensuite, l'éducation de qualité et spécialisée permet aux experts et aux spécialistes de développer leur expertise dans un domaine donné, ce qui est crucial pour garantir que les décisions prises par des épistocrates reposent sur des fondements solides et elles sont guidées par des savoirs appropriés. Ces épistocrates peuvent consulter certains citoyens pour avoir leur avis sur une situation donnée et contribuer à l'élaboration des politiques et des décisions politiques. Enfin, la formation continue et l'éducation spécialisée permettent de maintenir et de renforcer les savoirs et les compétences des individus tout au long de leur vie professionnelle, afin qu'ils sachent continuer à contribuer de manière significative à l'épistocratie¹⁷.

L'éducation et la formation sont des éléments essentiels pour la mise en œuvre d'une république des épistocrates, c'est-à-dire un système politique où le pouvoir est détenu par les individus les plus compétents et les mieux informés. En favorisant l'éducation de la population, on garantit que les citoyens seront en mesure de prendre des décisions éclairées et d'exercer leur pouvoir de façon responsable. Une population bien éduquée est capable de comprendre les enjeux politiques, économiques et sociaux, et de participer activement à la vie démocratique de la société.

De plus, l'éducation civique et la formation des élites et dirigeants en épistocratie est un atout majeur. Il est important que ceux qui détiennent le pouvoir politique soient eux-mêmes parfaitement informés et compétents en matière de la gouvernance. L'éducation civique et une mise à jour des savoirs sont indispensables pour garantir une prise de décision éclairée et répondre aux défis complexes auxquels une communauté peut être confrontée.

Enfin de compte, la formation et l'éducation civique sont des moyens puissants pour encourager une gouvernance basée sur la qualité et la compétence, où le pouvoir politique est exercé par ceux qui sont davantage de prendre des

¹⁷ *Ibid.*, p.369.

décisions éclairées dans un intérêt commun. La république des épistocrates repose sur le savoir, la compétence, l'expertise, la confiance et la vertu des citoyens. L'éducation civique et la formation sont des moyens par lesquels cette confiance peut être renforcée et entretenue.

4.4. La transparence et la responsabilité

Dans la république des épistocrates, l'idée que les décisions politiques doivent être prises par les individus les mieux informés et les plus compétents. Pour garantir le bon fonctionnement de cette république, il est essentiel de mettre en place des mécanismes de transparence et de responsabilité. La transparence et la responsabilité sont deux éléments essentiels pour garantir la mise en œuvre efficace de la république des épistocrates. En tant que système politique basé sur l'expertise des individus les plus qualifiés pour prendre des décisions, il est crucial que les processus de prise de décision soient transparents et les acteurs responsables de leurs actions.

La transparence implique que les citoyens aient accès à toutes les informations pertinentes sur les décisions prises par les épistocrates. Cela signifie que les délibérations, les données et les recommandations utilisées pour prendre des décisions doivent être accessibles au public. La transparence permet aux citoyens de comprendre les raisons derrière les décisions prises et de juger de la légitimité des épistocrates.

Quant à la responsabilité, il est important pour garantir que les épistocrates agissent de manière responsable, éthique et conforme aux valeurs de la communauté. Les citoyens qui occupent des postes importants dans le pouvoir politique et doivent être responsables de leurs actions et de leurs décisions. Ceci peut se traduire par des moyens de reddition de comptes, tels que des comptes rendus, des briefings et des évaluations régulières de la performance des épistocrates, des audits indépendants et des sanctions sévères en cas de mauvaise conduite. De ce qui précède la transparence et la responsabilité sont des principes absolus pour assurer la légitimité et l'efficacité dans la République des épistocrates. En rendant les processus décisionnels ouverts et éclairés, en tenant comptes des avis des uns aux autres citoyens, ainsi les actions menées par des épistocrates, la communauté peut s'assurer que les décisions prises sont dans l'intérêt de tous les citoyens.

4.5. La participation citoyenne

La participation citoyenne est un moyen crucial pour assurer la légitimité et l'efficacité dans la République des épistocrates, en permettant aux citoyens d'exercer un audit régulier sur le pouvoir et de contribuer à la construction d'une communauté plus juste et équitable. La participation citoyenne est un élément clé dans la mise en œuvre de la République des épistocrates, constitue un moyen politique dans lequel les décisions politiques sont prises essentiellement par des dirigeants compétents et bien informés, qui agissent dans l'intérêt public et non dans l'intérêt privé. La participation citoyenne permet aux citoyens de s'impliquer activement dans la vie politique de leur communauté, en exprimant leurs opinions, en proposant des idées et en prenant part aux processus décisionnels. Elle

contribue ainsi à garantir que les décisions prises par les épistocrates sont légitimes et reflètent les besoins et les souhaits de la population¹⁸.

En encourageant la participation citoyenne, la république des épistocrates favorise également l'éducation politique des citoyens, les invitent à réfléchir de manière critique aux enjeux et aux problèmes de société. Cela conduit à une meilleure compréhension des questions politiques et à une plus grande responsabilisation des individus vis-à-vis de leur devoir de participation démocratique.

Le gouvernement par les savoirs et l'expertise ne repose sur l'idée que les décisions politiques sont prises par des citoyens les plus compétents dans un domaine spécialisé. Néanmoins, la participation citoyenne peut jouer également un rôle crucial dans la mise en œuvre de ce système épistocratique¹⁹. En effet, elle permet d'assurer la légitimité aux décisions prises par des "épistocrates" en garantissant que celles-ci sont en accord aux valeurs éthiques et les préoccupations de la communauté. Les individus peuvent fournir des avis et des informations qui peuvent enrichir et améliorer la qualité des décisions prises par les experts.

De plus, la participation des citoyens peut contribuer à une meilleure légitimité des décisions politiques, en les rendant plus équitable, informée et impliquée dans le processus de la prise de décision. Ceci peut permettre de renforcer la confiance entre les dirigeants élus et les citoyens, et ainsi favoriser la stabilité politique et la légitimité du pouvoir politique²⁰. Enfin, la participation citoyenne peut être également un mécanisme d'audit et limiter les possibles dérives autoritaires ou épistocratique en assurant la transparence et en garantissant une certaine reddition des comptes des décideurs politiques.

En clair, la participation citoyenne constitue un complément essentiel à l'avènement de l'épistocratie en permettant de la rendre plus acceptable, légitime et efficace. Il est important de veiller à ce que les moyens de participation soient bien intégrés dans la mise en œuvre d'une telle forme de gouvernance. En conséquence, il y a nécessité de poser des bases nécessaires pour les exigences d'un départ épistocratique.

5. Les mérites de l'épistocratie

5.1. L'expertise

L'épistocratie permet aux experts de prendre des décisions dans des domaines de la vie quotidienne et cela devrait être réalisé sans contourner le processus démocratique complet²¹. Contrairement à Yves Sintomer qui pense que

¹⁸ Cf. J. CIHLTND, « Acteurs de la bonne gouvernance en RD Congo post-électorale », dans *Congo-Afrique*(2008), p. 207.

¹⁹ J.-B., DUVERGIER, *Collection complète des lois, décrets, ordonnances, règlements, et avis du Conseil d'État*, Paris, A. Guyot et Scribe, 1924, p.65.

²¹ Cf. D. ROUSSEAU, *Autorité de la démocratie*, Paris, PUF, 2000, p.65.

l'utilisation de l'expertise comme base de décision peut certainement favoriser les intérêts des experts professionnels et renforcer les inégalités sociales²², l'usage de l'épistocratie pourrait renforcer l'équité et la transparence chez les experts qui sont censés avoir plus de connaissances sur un sujet donné que les élus traditionnels démocratiques. Cependant, la prise des décisions justes et rationnelles ne doit pas être au détriment de la participation citoyenne²³.

La démocratie représentative souffre de lacunes telles que la captation du pouvoir par les élites politiques et la prise des décisions fondées sur des votes de partis. Dans ce cas, l'épistocratie est un palliatif à ces problèmes. Ainsi, les programmes sont plus efficaces, la corruption est limitée et les ressources sont utilisées de manière plus rationnelle, améliorant la qualité de vie des citoyens. Le processus épistocratique ne doit pas être une sorte de technocratie élitiste ; il doit être accessible à tous les citoyens. D'où la nécessité de garantir une procédure démocratique pour élire les experts et définir les critères de l'expertise.

5.2. La rationalité et la responsabilité

La rationalité est un critère central dans la sélection des épistocrates qui doivent démontrer leurs capacités de prendre des décisions fondées sur des arguments rationnels²⁴. Dans l'épistocratie, les individus peuvent tenir les dirigeants responsables de leurs décisions politiques et exiger des comptes sur les raisons pour lesquelles les décisions ont été prises. Cette clarté développée peut contribuer à renforcer la confiance du public dans le régime politique.

Dans son ouvrage *Principes du gouvernement représentatif*, Bernard Manin propose une analyse de la démocratie représentative en distinguant plusieurs types de représentation, dont l'épistémique²⁵. Il y évoque ainsi la possibilité d'une forme de gouvernement où les décisions seraient prises par les représentants de citoyens choisis pour leur expertise et leur connaissance du sujet.

Yves Sintomer, dans son livre *Le pouvoir au peuple : Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, explore les différentes formes de participation citoyenne, notamment celles qui impliquent un choix aléatoire de représentants²⁶. Pierre Rosanvallon, dans son livre *Le bon gouvernement*, propose une réflexion sur les différentes formes de gouvernement et la manière dont elles sont susceptibles de répondre aux défis de notre époque²⁷. L'épistocratie y est présentée comme un remède à la démocratie représentative. Au-delà de ces auteurs, de nombreux travaux ont également été menés sur l'épistocratie par d'autres spécialistes des sciences sociales et politiques, notamment en sociologie, en philosophie politique ou en théorie de la décision. L'un ou l'autre montre combien il est important d'avoir

²² Cf. Y. SINTOMER, *Le pouvoir au peuple : jury citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2011, p.76.

²³ Cf. M. FOUCAULT, *Le gouvernement en soi et des autres*, Paris, Gallimard, 2008, p.45.

²⁴ J. BRENAN, *Contre la Démocratie*, p.45.

²⁵ Cf. B. MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, p.56.

²⁶ Cf. Y. SINTOMER, *La démocratie participative : histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2007, p.34.

²⁷ Cf. P. ROSANVALLON, *Le bon gouvernement*, Paris, Seuil, 2015, p.76.

à la tête des institutions des personnes pétries d'expertise, mais aussi soulèvent, comme brièvement dit ci-dessus, les limites de ce système.

6. Les limites de l'épistocratie

L'épistocratie soulève des questions : comment les compétences sont-elles mesurées ? Qui a accès à l'éducation nécessaire pour devenir compétent ? Qu'est-ce qui se passe lorsque les compétences ne sont plus suffisantes pour résoudre des problèmes complexes ? L'épistocratie suppose que certaines personnes sont plus compétentes ou plus instruites que d'autres, ce qui peut mener à des inégalités de pouvoir et à une élite gouvernante incapable de comprendre ou de représenter les intérêts des citoyens ordinaires²⁸. En outre, l'épistocratie a tendance à reposer sur l'idée que la science et la technologie sont neutres. Or, les questions politiques et sociales sont rarement des problèmes techniques ou scientifiques, et les solutions qui en découlent peuvent être biaisées ou déconnectées des problèmes réels.

En clair, l'épistocratie offre des résultats à certains problèmes de gestion démocratique ; elle peut créer aussi des problèmes propres à son fonctionnement et à sa supposée technicité.

6.1. L'élitisme intellectuel

Bien que cette forme de gouvernement semble être une solution pour éviter les risques de la démocratie directe, elle peut également conduire à la création d'une élite intellectuelle et créer des barrières à la participation et à la représentation de certaines voix minoritaires ou marginalisées, qui ne sont souvent pas considérées comme suffisamment compétentes ou instruites pour participer aux processus de prise des décisions, malgré leur expérience de vie et leur connaissance d'autres domaines. Raymond Aron est d'avis que l'épistocratie peut mener à une concentration du pouvoir entre les mains d'une élite intellectuelle et politique, qui peut finir par perdre le contact avec les réalités du peuple et être responsable de décisions qui nuisent à la majorité²⁹.

André Chapiro s'insurge contre l'idée qu'il est possible d'établir une hiérarchie selon les compétences, du fait que les critères mêmes qui définissent ces compétences sont éminemment contestables³⁰. Enfin, Pierre Bourdieu montre comment les élites intellectuelles peuvent se forger une forme de domination symbolique et culturelle, en définissant les goûts, les modes et les normes de la société³¹. De tout ce qui précède, il convient de noter que l'épistocratie est un système politique complexe qui comporte des avantages et des inconvénients. Toutefois, le risque de favoriser une élite intellectuelle doit être pris au sérieux et faire l'objet d'une réflexion constante pour éviter les dérives populistes et les injustices sociales.

6.2. Les injustices sociales

²⁸ P. ROSANVALLON, *Le bon gouvernement*, p.76.

²⁹ Cf. R. ARON, *La crise de la démocratie*, Paris, Gallimard, 1973, p.23.

³⁰ Cf. A. CHAPIRO, *La démocratie en question*, Paris, PUF, 1997, p.23.

³¹ Cf. P. BOURDIEU, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, PUF, 1979, p.17.

L'épistocratie soulève des interrogations concernant les critères utilisés pour la sélection des gouvernants. À y réfléchir de près, l'on peut se rendre compte que ces critères sont susceptibles de favoriser certains groupes sociaux, certaines classes sociales avec le risque de générer des injustices sociales et renforcer les inégalités tant décriées dans le système démocratique.

De cette manière, l'épistocratie est alors perçue comme une forme affaiblie de l'aristocratie où le pouvoir est concentré entre les mains d'une élite privilégiée au détriment des classes défavorisées. Ceci débouche sur l'absence de la représentativité et la diversité au sein du gouvernement, y compris l'exclusion des voix et des besoins des groupes victimes de marginalisation.

En examinant les limites de l'expertise dans le domaine politique, Yves Matheron montre que les compétences techniques ne suffisent pas à garantir la prise des décisions justes et équitables³². Ainsi, l'épistocratie ne peut pas garantir l'équité sociale sans une participation active et éclairée des citoyens. Pour éviter les injustices sociales dans l'épistocratie, on doit tenir compte de la diversité et de la complexité de la société. Nous soutenons que la participation des citoyens est essentielle à toute décision politique juste et équitable.

6.3. Le risque de sous-estime

L'épistocratie peut méconnaître l'égalité, la liberté et la justice. En effet, certains experts privilégient des valeurs telles que l'efficacité, la technocratie ou le pragmatisme indispensable pour le fonctionnement d'une société démocratique. C'est le point de vue exprimé par Vincent Guillin qui met à l'avant-plan les questions de justice distributive ou d'égalité des chances³³. Pour lui, l'épistocratie est incompatible avec l'autonomie des citoyens, qui sont privés de leur droit de décider de leur propre avenir.

Dans *L'épistocratie contre la démocratie*³⁴, David Esteban met en garde contre le risque que les experts adoptent des positions autoritaires et paternalistes, contrairement à l'idéal démocratique d'une prise des décisions concertées et délibératives dans laquelle chaque citoyen a une voix égale. D'où le risque de restreindre l'espace politique pour la contestation et les débats publics, étouffant ainsi la diversité des points de vue et la créativité politique.

Par exemple, les décisions politiques ne se résument pas uniquement à des questions techniques ou scientifiques ; mais elles englobent des aspects moraux, éthiques, culturels, sociaux, etc. Les personnes les plus compétentes dans un domaine particulier ne sont pas nécessairement les mieux placées pour prendre en compte l'ensemble de ces dimensions et pour comprendre les besoins et préoccupations de tous les citoyens.

En outre, la compétence est souvent dosée de manière subjective et peut être suggestionnée par des biais cognitifs, des intérêts personnels. Il est donc essentiel d'assurer une diversité de points de vue et une représentativité

³² Cf. Y. MATHERON, *Le rapport au savoir*, Paris, PUF, 2013, p.35.

³³ Cf. V. GUILLIN, *Critique de l'épistocratie*, Paris, PUF, 2023, p.43.

³⁴ Cf. D. ESTEBAN, *L'épistocratie contre la démocratie*, Paris, P.U.F., 2010, p.65.

appropriée au sein du processus décisionnel pour éviter la sous-estimation des enjeux.

6.4. La perte de vue des citoyens

L'épistocratie peut conduire à une perte de vue des citoyens dans ce sens qu'elle repose sur des experts élus ou nommés plutôt que sur des représentants élus. Dans ce système, les experts peuvent devenir trop éloignés de la vie quotidienne des citoyens et de leurs préoccupations, ce qui peut conduire à des politiques qui ne répondent pas à leurs besoins ou préférences.

Dans *La tyrannie de l'expertise*³⁵, Nicolas Gauvrit identifie les limites de l'épistocratie démocratique, et en particulier le risque de perdre la perspective des citoyens. Il affirme que sans une participation active des citoyens dans le processus décisionnel, les politiques peuvent devenir "hors sol" et déconnectées de la vie réelle des citoyens. De même, Chantal Mouffe critique l'épistocratie en soulignant le risque de marginaliser les citoyens les plus vulnérables³⁶. Selon elle, des formes alternatives de démocratie participative sont nécessaires pour garantir que les citoyens ordinaires soient inclus dans le processus décisionnel. Bien que de l'avis de Roussin, l'épistocratie repose sur l'idée que les experts sont objectifs et impartiaux dans leurs décisions³⁷, il est souvent difficile de déterminer qui sont les "experts" et si leurs décisions sont réellement objectives. Il en appelle ainsi à une réflexion plus profonde sur la légitimité des experts dans le processus décisionnel.

Avec les faiblesses et les limites de l'épistocratie comme soulevées ci-haut, il ne fera l'ombre d'aucun doute qu'il existe plusieurs griefs essentiels qui peuvent être formulés à l'encontre de l'épistocratie.

6.5. La polarisation politique

La concentration politique expose à un accroissement de l'extrémisme politique et une aptitude à chercher des solutions simples à des problèmes complexes. Les partis politiques peuvent se diviser en factions plus idéologiquement cohérentes ; ce qui peut entraîner à une incapacité de travailler ensemble pour trouver des résultats de compromis.

De plus, la concentration politique peut avoir un but négatif sur la confiance des individus dans leur gouvernement représentatif et leurs promesses politiques. Si les électeurs perçoivent que le système politique ne représente pas leur diversité ou leurs intérêts, ou s'ils sont confrontés à une polarisation graduelle et à une incapacité de diriger efficacement, cela peut les amener à des formes de protestation ou d'activisme plus extrêmes.

Barbara Stiegler développe la théorie de la polarisation en sciences politiques, fondée sur l'idée que notre environnement social, notamment les médias sociaux et les médias traditionnels, renforce nos positions politiques préexistantes et nous expose à des opinions similaires, pendant que nous évitons les idées

³⁵ Cf. N. GAUVRIT, *La tyrannie de l'expertise*, Paris, P.U.F., 2020, p.34.

³⁶ Cf. C. MOUFFE, *L'illusion du consensus*. Trad. par P. Colonna d'istria, Paris, PUF, 2016, p.78.

³⁷ Cf. J. ROUSSIN, *La démocratie et les experts. La vie des idées*, Paris, PUF, 2012, p.23.

contradictaires³⁸. En clair, la polarisation politique peut avoir des conséquences négatives sur la représentativité et l'efficacité du régime politique. Il est important d'étudier ses causes et de travailler à résoudre les défauts des systèmes politiques qui la favorisent.

6.6. La légitimité de la décision publique

Dans *Democratic Authority: A Philosophical Framework*, David Estlund explore les implications de l'idée selon laquelle la légitimité de la décision publique doit être fondée sur des considérations éthiques et politiques plutôt que sur les compétences des experts³⁹. Il soutient que la démocratie représentative doit être préservée pour garantir une représentation équitable des intérêts des citoyens, même si cela peut conduire à des décisions moins éclairées. Pour Raymond Polin, l'expertise peut être utile, mais elle ne doit pas être utilisée pour justifier une concentration de pouvoir dans les mains d'une petite élite d'experts⁴⁰. Il y a nécessité de développer une culture de la participation et de l'engagement citoyen dans la prise des décisions, afin de garantir la légitimité de la décision publique.

La légitimité de la décision publique dans une épistocratie soulève une discussion importante qui met en lumière la nécessité de parcourir diverses interrogations subséquentes, offrant des vues différentes sur la façon dont la prise des décisions politiques doit être ordonnée pour assurer une participation équitable et une décision publique légitime.

Bernard Manin explore les limites de la démocratie représentative et examine les différents systèmes de gouvernement tels que l'épistocratie⁴¹. Il soutient que l'épistocratie peut être un système efficace dans certains contextes, mais qu'elle peut aussi conduire à une réduction de la participation citoyenne, en raison de la concentration du pouvoir entre les mains des élites. Quelles solutions possibles pour l'épistocratie ?

7. Pistes de solutions possibles

Pour réussir le système épistocratique, plusieurs aspects méritent d'être pris en compte. Parmi ceux-ci, on peut citer la prise en compte de la diversité culturelle et la reconnaissance de la complexité des enjeux.

³⁸ B. STIEGLER, *Il faut s'adapter sur un nouvel impératif politique*, Paris, Gallimard, 2019, p.43.

³⁹ Cf. D. ESTLUND, *Autorité en démocratie*, Paris, PUF, 2008, p.87.

⁴⁰ Cf. R. POLIN, *La république entre démocratie sociale et démocratie aristocratique*, p.23.

⁴¹ B. MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, p.56.

7.1. La prise en compte de la diversité culturelle

La prise en compte de la différence culturelle est de plus en plus considérée comme une solution-clé pour une épistocratie réussie. Cette approche cherche à trouver un équilibre entre la volonté démocratique de donner à tous le même niveau d'influence et l'objectif d'une gouvernance efficace et réfléchie. Dans ce contexte, la prise en compte de la diversité culturelle constitue un élément indispensable pour qu'une épistocratie démocratique fonctionne de manière satisfaisante. Cette diversité culturelle doit être prise en compte dans toute une série de paramètres, tels que l'accès à l'information, la participation citoyenne, l'éducation, les politiques publiques ou encore la représentation politique.

De nombreux auteurs s'intéressent à cette question, notamment dans le contexte des sociétés multiculturelles contemporaines et de l'immigration. Tel est le cas de Michel Vatz et Stéphane Beaud qui ont fait une analyse des enjeux liés à la diversité culturelle dans la gouvernance contemporaine et qui ont proposé des solutions pour améliorer la gestion⁴². De son côté, Chikh aborde la question de la diversité culturelle dans les systèmes de gouvernance⁴³ et propose une série de politiques publiques et de mesures concrètes pour mettre en pratique sa théorie.

Dans *Démocratie locale et gestion de la diversité culturelle*, François Audigier propose une réflexion sur le rôle des collectivités locales dans la prise en compte de la diversité culturelle⁴⁴. Il faut, estime-t-il, redéfinir les compétences et les politiques des collectivités pour une meilleure inclusion des individus issus de la diversité culturelle dans la vie démocratique locale.

7.2. La reconnaissance de la complexité des enjeux

La reconnaissance de la complexité des enjeux est souvent proposée comme l'une des solutions pour améliorer l'épistocratie démocratique. Il s'agit ici de reconnaître le caractère complexe et interconnecté des problèmes auxquels est confrontée la société, et de tenir compte de la diversité des perspectives et des voix pour élaborer des politiques et des décisions plus éclairées.

Barbara Stiegler insiste sur la nécessité de mettre en évidence les modes de gouvernance et de prise des décisions en tenant compte de la dynamique complexe et évolutive de l'environnement social et technologique. Pour lui, la reconnaissance de la complexité et de la diversité des perspectives peut stimuler la créativité et l'innovation dans le processus de décisions et de résolution des problèmes⁴⁵.

Clifford Geertz pense que les politiques basées sur des généralisations simplistes ne peuvent pas être efficaces, parce qu'elles ne prennent pas en compte la diversité culturelle et la complexité des contextes locaux⁴⁶. Il propose une approche attentive à la complexité et à la diversité culturelle pour élaborer des

⁴² M. VATZ LAAROUSSI & S. BEAUD, *Gouvernement et diversité culturelle : au-delà de l'inclusion*, Paris, PUF, 2020, p. 65.

⁴³ S. CHIKH, *Diversités et gouvernance : Des politiques pour la coopération*, Paris, PUF, 2010, p.46.

⁴⁴ F. AUDIGIER, *Démocratie locale et gestion de la diversité culturelle*, p.43.

⁴⁵ B. STIEGLER, *Il faut s'adapter sur un nouvel impératif politique*, p.45.

⁴⁶ C. GEERTZ, *La culture comme système de signes*, Paris, PUF, 2003, p.98.

politiques adaptées. Pierre Bourdieu, en revanche, critique les médias pour leur traitement simpliste et superficiel des enjeux politiques⁴⁷. D'après lui, l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication réduit la complication des enjeux en présentant des informations frivoles et en ne faisant pas assez pour énoncer les contextes historiques, culturels et économiques en jeu. C'est ainsi qu'il est pour un débat politique plus approfondi et plus nuancé pour prendre en compte la complexité des enjeux.

Edgar Morin souligne l'importance de la prise en compte de l'interdépendance et de la complexité des phénomènes sociaux, ainsi que de l'intégration de la diversité des points de vue, afin de mieux comprendre et résoudre les problèmes difficiles auxquels la société est confrontée⁴⁸. La reconnaissance de la complexité des enjeux comme l'une des solutions à l'épistocratie est étroitement liée à la question de la reconnaissance de la diversité des voix et des perspectives au sein de la société. Cette approche peut contribuer à ouvrir de nouveaux horizons pour la prise des décisions et la gouvernance en faisant appel à la créativité, la collaboration et la co-création pour relever les défis les plus complexes et les plus difficiles.

Conclusion

Dans cet article, nous avons placé l'épistocratie dans son contexte historique et philosophique, en identifiant les facteurs qui ont conduit à son avènement dans le paysage politique contemporain. L'épistocratie dans la prise des décisions éclairées, participe à l'amélioration de la qualité de gouvernance face aux défis actuels. La distinction entre l'épistocratie pure, où seuls les experts gouvernent, et l'épistocratie modérée, qui introduit une participation citoyenne, a été examinée. Nous avons relevé de nombreux atouts de ce système, notamment son potentiel à offrir une gouvernance plus informée et efficace. En parallèle, nous avons aussi identifié ses limites, telles que le risque de déconnexion avec les besoins populaires et l'arrivée au pouvoir des épistocrates.

Enfin, nous avons suggéré des pistes de solutions pour atténuer ces griefs, comme l'intégration de mécanismes démocratiques et participatifs au sein d'un cadre épistocratique. Ainsi, l'exploration de l'épistocratie dans cet article ouvre la voie à une réévaluation des structures de pouvoir actuelles et incite sur des modèles de gouvernance qui favorisent une meilleure représentation des savoirs dans la prise des décisions politiques.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

1. ARON, Raymond, *La crise de la démocratie*. Paris, Gallimard, 1973.
2. AUDIGIER, François, *Démocratie locale et gestion de la diversité culturelle*. Paris, P.U.F., 2000.

⁴⁷ P. BOURDIEU, *La télévision*, Paris, PUF, 2021, p.45.

⁴⁸ E. MORIN, *La méthode. La vie de la vie*, Paris, Seuil, 1977, p.45.

3. BOURDIEU, Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, P.U.F., 1979.
4. BOURDIEU, Pierre, *La télévision*. Paris, P.U.F., 2021.
5. BRENNAN, Jason, *La démocratie contre les experts*. Paris, P.U.F., 2016.
6. BRENNAN, Jason, *Against democracy*. Princeton, Princeton University Press, 2018.
7. CHAPIRO, Alexandre, *La démocratie en question*. Paris, P.U.F., 1997.
8. CHEVALLIER, Jean-Jacques, *Histoire de la pensée politique*. Tome 1, Paris, Payot, 1979.
9. CHIKH, Sabrina, *Diversités et gouvernance, des politiques pour la coopération*. Paris, P.U.F., 2010.
10. DUVERGIER, Jean- Baptiste, *Collection complète des lois, décrets, ordonnances, règlements, et avis du Conseil d'État*, Paris, A. Guyot et Scribe, 1924.
11. ESTEBAN, David, *L'épistocratie contre la démocratie*. Paris, P.U.F., 2010.
12. ESTLUND, David, *Autorité en démocratie*. Paris, P.U.F., 2008.
13. FOUCAULT, Michel, *Le gouvernement en soi et des autres*. Paris, Gallimard, 2008.
14. GAUVRIT, Nicolas, *La tyrannie de l'expertise*. Paris, P.U.F., 2020.
15. GEERTZ, Clifford, *La culture comme système de signes*. Paris, P.U.F., 2003.
16. GUILLIN, Vincent, *Critique de l'épistocratie*. Paris, P.U.F., 2023.
17. MANIN, Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*. 2^{ème} édition, Paris, Flammarion, 2012.
18. MATHERON, Yves, *Le rapport au savoir*. Paris, P.U.F., 2013.
19. MILL, John Stuart, *Considérations sur le gouvernement représentatif*. Paris, Gallimard, 2009.
20. MORIN, Edgar, *La méthode. La vie de la vie*. Paris, Seuil, 1977.
21. MOUFFE, Chantal, *L'illusion du consensus*. Trad. par P. COLONNA D'ISTRIA, Paris, P.U.F., 2016.
22. PLATON, *La République*. Paris, Garnier-Flammarion, 1966.
23. POLIN, Raymond, *La république entre démocratie sociale et démocratie aristocratique*. Paris, P.U.F., 1997.
24. ROSANVALLON, Pierre, *Le bon gouvernement*, Paris, Seuil, 2015.
25. ROUSSEAU, Dominique, *Autorité de la démocratie*. Paris, P.U.F., 2000.
26. ROUSSIN, Juliette, *La démocratie et les experts*. La vie des idées. Paris, P.U.F., 2012.
27. SCHNAPPER, Dominique, *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*. Paris, Gallimard, 2000.
28. SINTOMER, Yves, *La démocratie participative : histoire et généalogie*. Paris, La Découverte, 2007.
29. SINTOMER, Yves, *Le pouvoir au peuple : jury citoyens, tirage au sort et démocratie participative*. Paris, La Découverte, 2011.

30. STIEGLER, Barbara, *Il faut s'adapter sur un nouvel impératif politique*. Paris, Gallimard, 2019.
31. VATZ LAAROUSSI, Michel & BEAUD, Stéphane, *Gouvernement et diversité culturelle : Au-delà de l'inclusion*. Paris, P.U.F., 2020.
32. VIALA, Alexandre, *Demain, l'épistocratie ?*. Paris, Mare et Martin, 2022.

II. ARTILES

33. CIHLTND, Jean, « Acteurs de la bonne gouvernance en RD Congo post-électorale

», dans *Congo-Afrique* (2008), p.45-60.

34. NGOMA-BINDA, Elie Phambu, « Démocratie et culture du respect des lois et des accords. Base de la bonne gouvernance et de la paix », dans *Congo-Afrique*, (Avril 2017) n° 514, p.37-40